

FINALE INTERREGIONALE NORD U12 - BENJAMINS – MINIMES

DU 09 AU 11 JUILLET 2019 AU GOLF DE L'AILETTE

ÉPREUVE QUALIFICATIVE POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES
COMPTANT POUR LE MERITE NATIONAL JEUNES LACOSTE

Ce règlement complète le règlement particulier suivant qui s'applique intégralement
FINALE INTER RÉGIONALE U12 – BENJAMINS – MINIMES
Épreuve qualificative pour le championnat de France des jeunes
(Vadémécum FFG 2019 § 1.2.4-1 page 142)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Compétition ouverte aux 120 jeunes des régions Hauts de France et Normandie, qualifiés à l'issue des phases régionales organisées par leur ligue, selon la répartition suivante : **EN ATTENTE**

	FILLES			GARÇONS			Total
	U12	Benjamines	Minimes	U12	Benjamins	Minimes	
HAUTS DE FRANCE							
NORMANDIE							
Total							120

Nota : cette compétition n'est pas ouverte aux jeunes directement qualifiés pour le Championnat de France des Jeunes.

DATES ET LIEU DE LA QUALIFICATION

Date	Lieu	Ligue organisatrice
Du Mardi 09 juillet 2019 au Jeudi 11 juillet 2019	Golf de l'AILETTE	Ligue des Hauts de France

FORME DE JEU

U12 (filles et garçons), Benjamines, Benjamins et Minimes (filles et garçons) :

Strokeplay / 54 trous / 18 trous par jour les 09, 10 et 11 juillet 2019

Possibilité de reconnaître gratuitement le parcours un jour quelconque avant le premier tour sous réserve de retenir un départ auprès du secrétariat du golf (une seule reconnaissance par joueur).

CLASSEMENT

Classement en brut par addition des scores dans chacune des six séries à l'issue des trois tours.

Le nombre de joueurs et joueuses retenus pour le **Championnat de France des Jeunes qui se déroulera au Golf de St Cloud du jeudi 25 au mercredi 31 juillet 2019**, sous réserve de la répartition des places flottantes attribuées à l'ITR et validée par la FFG (voir vadémécum F.F.G. 2019 page 144), sera de :

FILLES : U12 : **8** – Benjamines : **5** – Minimes : **à calculer (fonction mérite jeunes de juin)**
GARÇONS : U12 : **6** – Benjamins : **6** – Minimes : **à calculer (fonction mérite jeunes de juin)**

ENGAGEMENT

Pour cette finale interrégionale, les inscriptions doivent être confirmées par extranet : <http://xnet.ffgolf.org> impérativement avant le lundi 1er juillet 2019 à minuit.

A l'issue de cette épreuve, les jeunes qualifiés pour le **Championnat de France des Jeunes** au Golf de **SAINT CLOUD** devront impérativement être inscrits sur extranet <http://xnet.ffgolf.org> avant le 17 juillet 2019 (voir vadémécum F.F.G. 2019 page 146)